

Termes de référence

LRPS-2021- 9164688

Elaboration d'un référentiel national de qualité pour l'éducation préscolaire au Maroc

Mission	Elaboration d'un référentiel national de qualité pour l'éducation préscolaire au Maroc
Cadre de la mission :	Plan d'action avec le Ministère de l'Education Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFPESRS)
Type de contrat	Contrat institutionnel de services
Durée	65 Jours / hommes sur une durée de 4 mois
Date de début :	Février 2021
Date limite pour les propositions	16 Février 2021 à Midi [GMT+1]
Cadre de la mission :	Plan d'action avec le MENFPESRS

Contents

1. Justification :	3
2. Objectif général :	4
3. Objectifs spécifiques :	4
4. Méthodologie :	4
4.1. Note méthodologique	4
4.2. Analyse documentaire	4
4.3. Benchmark international	4
4.4. Proposition de structure et guides/outils	5
4.5. Consultations avec les acteurs	5
4.6. Expérimentation des outils et finalisation	5
5. Livrables attendus :	6
6. Profil de l'équipe	6
7. Dossier de l'Offre	6
7.1. Offre technique	6
7.2. Offre Financière	7
8. Evaluation des offres :	7
8.1. Evaluation de l'offre technique (pondération de 80% de la note globale)	7
8.2. Evaluation de l'offre financière (pondération de 20% de la note globale)	7
8.3. Evaluation Finale de l'offre globale	7
9. Soumission	8
10. Annexes	8

1. Justification :

L'éducation préscolaire a été érigée en priorité nationale depuis le lancement de la vision stratégique de l'éducation et de la formation par le Conseil supérieur de l'Education de la Formation et la recherche scientifique en 2015 et orienté par les discours royaux à la Nation à l'occasion du 19^e anniversaire de l'accession du Souverain au Trône (30 juillet 2018) et de celui prononcé à l'occasion du 65^e anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple (20 août 2018). Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFPESRS) décline cette volonté nationale en projet prioritaire à tous les niveaux de la mise en œuvre du système éducatif traduisant les objectifs de généralisation d'une éducation préscolaire de qualité en actions soutenues pour offrir aux enfants les meilleures chances de se développer et de se préparer à l'éducation primaire.

Dans ce cadre le MENFPESRS a lancé le programme national de généralisation du préscolaire en 2018. Ce programme a connu depuis une déclinaison décentralisée et opérationnelle accompagnée du développement de plusieurs outils d'orientation et d'accompagnement des acteurs éducatifs et un dispositif de formation assurant l'alignement des services préscolaire au curriculum national officiel.

L'accès à l'éducation préscolaire connaît depuis le lancement du programme national un progrès soutenu faisant passer le taux de préscolarisation au Maroc de 49% en 2017 à plus de 72% en 2020. Cette extension soutenue a permis aux acteurs éducatifs et aux responsables du MENFPESRS de tirer des expériences sur la pertinence et la lisibilité des dispositifs produits en vue de leur amélioration et renforcement.

L'un des domaines prioritaires pour le MENFPESRS est d'assurer la qualité des services et des apprentissages aux enfants bénéficiant des services d'éducation préscolaire et leur suivi à tous les niveaux du secteur d'éducation. La dimension de la qualité de l'éducation préscolaire inclut ainsi les dimensions de l'offre éducation en termes d'environnement de développement et d'apprentissage, les résultats de développement et apprentissages des enfants, les capacités humaines, le processus de mise en œuvre du service éducatif ainsi que les interactions entre tous les acteurs de la chaîne de l'éducation préscolaire (responsables, éducateurs, enfants et parents/familles).

.La mise en œuvre de la politique nationale a été accompagnée depuis son lancement par un dispositif normatif incluant les documents d'orientation et techniques adressés aux acteurs éducatifs qui après deux ans de mise en œuvre nécessitent une revue pour une consolidation plus efficace œuvrant à une meilleure visibilité et lisibilité des normes et standards de mise en œuvre des services d'éducation préscolaire mais également de les agrémenter par des outils de suivi et évaluation à destination des praticiens et responsables gestionnaires du sous-secteur d'éducation préscolaire.

Dans ce cadre, le Ministère de l'Education Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en collaboration avec l'UNICEF lancent dans un appel à consultation pour l'élaboration d'un référentiel de qualité de l'éducation préscolaire au Maroc. Le développement de ce référentiel sera piloté par l'unité centrale du préscolaire au sein du MENFPESRS et l'UNICEF en coordination avec l'ensemble des directions centrales intervenantes dans la mise en œuvre du programme national de généralisation de l'éducation préscolaire.

2. Objectif général :

Elaboration d'un référentiel national de qualité pour l'éducation préscolaire au Maroc.

3. Objectifs spécifiques :

- a) Analyse et revue des dispositifs nationaux existants orientant la mise en œuvre de l'éducation préscolaire au Maroc
- b) Produire un benchmark international des référentiels et dispositifs d'assurance qualité d'éducation préscolaire
- c) Mener des consultations avec les acteurs intervenants dans l'éducation préscolaire en vue d'ajuster et adapter le référentiel aux spécificités nationales et locales
- d) Définition et proposition d'une structure opérationnelle définissant le référentiel de qualité au niveau national et décentralisé
- e) L'éducation préscolaire de tous les niveaux de mise en œuvre des services d'éducation préscolaire
- f) Rectification et adaptation en vue de leur finalisation et validation
- g) Référentiel national en vue de sa validation et adoption finale

4. Méthodologie :

Le bureau d'études aura pour mission l'appui de l'Unité Centrale du Préscolaire au sein du MENFPESRS pour l'élaboration du référentiel national de qualité pour l'éducation préscolaire au Maroc. Ils seront accompagnés d'un comité de pilotage présidé par l'Unité Centrale du préscolaire et l'UNICEF et incluant les acteurs principaux du préscolaire au niveau central et décentralisé.

4.1. Note méthodologique

Le bureau d'études devra soumettre une note méthodologique détaillée au comité de pilotage spécifiant la méthodologie proposée pour le développement de l'ensemble des livrables objets de la consultation. La note méthodologique devra être finalisée et validée en intégrant les commentaires et ajustements proposés par le comité de pilotage.

4.2. Analyse documentaire

Le bureau d'études procédera à l'analyse et revue de l'ensemble de la documentation nationale afférente à la mise en œuvre de l'éducation préscolaire. L'analyse devra à la fois informer la structure prospective du référentiel nationale de qualité à élaborer, définir les ajustements, modifications ou redéfinition des documents et outils existants. Elle devra également proposer des recommandations opérationnelles de leur amélioration et restructuration en vue de les intégrer dans le référentiel national à développer.

4.3. Benchmark international

Un benchmark international des référentiels et dispositifs d'assurance qualité de l'éducation préscolaire devra être élaboré par le bureau d'études. Le benchmark devra se baser sur une sélection d'expériences reconnues et pertinents à la fois pour l'éducation préscolaire comme définie par le curriculum national et aux spécificités nationale du sous-secteur préscolaire au Maroc. Le benchmark devra guider la structure à adopter pour le référentiel national de qualité à

adopter ainsi que la proposition de bonnes expériences et pratiques à suivre ou adapter pour assurer la qualité des services préscolaires au Maroc.

4.4. Proposition de structure et guides/outils

Le bureau d'études proposera une structure du référentiel national de qualité à développer spécifiant le cadre logique de la structure proposée du référentiel de qualité, les domaines et champs principaux ainsi que leur lien avec les structures et acteurs de mise en œuvre au Maroc.

Le bureau d'études devra aussi présenter une proposition des documents et outils connexes nécessaires à la mise en œuvre du référentiel national. Ces derniers devront inclure les outils d'accompagnement et de suivi et évaluation à tous les niveaux de la chaîne de mise en œuvre du service d'éducation préscolaire et être accompagnés de guide et/ou outils d'accompagnement pour leur utilisation.

4.5. Consultations avec les acteurs

Le bureau d'études devra mener des consultations avec les acteurs intervenants dans le secteur préscolaire. Des focus groupes devront être conduit avec les éducatrices, éducateurs et inspecteurs du préscolaires, responsables du préscolaire au niveau décentralisé ainsi que les entités et directions centrales intervenant dans l'éducation préscolaire. Les consultations seront conduites dans un objectif de partage des pratiques et spécificités de la mise en œuvre des services préscolaires au Maroc et intégrer les proposition et recommandations des dits acteurs pour une meilleur adaptation du référentiel et ses outils pour le secteur du préscolaire au Maroc.

Le bureau d'études devra par la suite présenter au comité de pilotage une première version du document principal du référentiel national proposé ainsi que les outils et guides développés pour sa mise en œuvre. Cette étape permettra d'ajuster les dispositifs élaborés en vue de leur expérimentation au niveau décentralisé et leur adaptation aux spécificités et pratiques des acteurs.

Les consultations devront également faire l'objet d'un rapport succinct détaillant le déroulement, les partenaires et acteurs consultés ainsi que les résultats des entretiens.

4.6. Expérimentation des outils et finalisation

Ainsi, le bureau d'étude sera amené à expérimenter les outils développés en vue de leur adaptation aux acteurs de mise en œuvre et les arrimer à la structure opérationnelle de la chaîne de mise en œuvre du secteur préscolaire (du niveau central aux niveaux décentralisés).

L'expérimentation permettra à la suite la finalisation de l'ensemble des livrables et leur présentation au comité de pilotage pour une revue finale ayant pour objectif leur finalisation et adoption de

A chaque étape le bureau d'études devra présenter au comité de suivi l'avancement des travaux sous forme de synthèse en power point présentant les éléments seyant principaux concernant le déroulé de la consultation et les livrables objet de la consultation.

5. Livrables attendus :

La consultation est prévue de se dérouler en **65 Jours.Homme sur une période 4 mois** à partir de la signature du contrat.

Le paiement de la consultation sera fait par facturation partielle **après la réception et la validation finale des livrables par le comité de pilotage** selon le calendrier de facturation suivant :

Activités et livrables	Jours. Homme	% de paiement
LOT Livrables 1		
a) Note méthodologique détaillée de la mission de consultation avec un planning détaillé	08 Jours. Homme	10 %
LOT Livrables 2		
a) Rapport d'analyse de la documentation nationale de référence et le benchmark international des référentiels de qualité d'éducation préscolaire intégrant les leçons et bonnes pratiques à intégrer dans le développement du référentiel national du Maroc	25 Jours. Homme	30 %
b) Dispositif de suivi et évaluation incluant les outils et guides des acteurs		
LOT Livrables 3 :		
a) Les outils et guide(s) accompagnant le référentiel pour sa mise en œuvre expérimentés et validés.	32 Jours. Homme	60 %
b) Le référentiel national de qualité du préscolaire final revue et validé		
TOTAL	65 J.H	100%

6. Profil de l'équipe

- Avoir au moins un diplôme universitaire de niveau Master dans un domaine pertinent pour la consultation
- Avoir un minimum de 15 ans d'expérience en termes d'élaboration de dispositifs et systèmes de suivi et accompagnement dans le secteur d'éducation
- Avoir une expérience avérée en termes de développement de document de référence dans le domaine d'éducation
- Avoir une expertise en éducation préscolaire et/ou de la petite enfance
- Maîtrise parfaite de l'arabe et le français tant bien à l'écrit qu'à l'oral
- Avoir des connaissances approfondies en termes de planification basée sur les droits et le genre

7. Dossier de l'Offre

Les soumissionnaires sont invités à fournir les documents suivants pour soumettre leur candidature :

7.1. Offre technique

- Une offre technique comprenant la compréhension des termes de références, une note méthodologie synthèse proposée et la structure des livrables
- Un (des) CV(s) complet et actualisé

- Une fiche des expériences professionnelle antécédentes pertinentes pour la consultation (maximum 10 pages)

7.2. Offre Financière

Les soumissionnaires devront fournir une offre financière détaillée incluant tous les frais pour compléter l'ensemble du projet (coûts journaliers ; frais de déplacement, ... etc.). La prestation sera entamée après la signature du contrat.

8. Evaluation des offres :

8.1. Evaluation de l'offre technique (pondération de 80% de la note globale)

Un **score technique (St)** avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique,

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejeté à l'issue de cette première étape.

Les candidats retenus peuvent être invités à un entretien pour une nouvelle évaluation technique.

Le **score technique (St)** sera attribué selon le tableau ci-dessous :

EVALUATION TECHNIQUE (max. 100 points)	
Compréhension TdR et Méthodologie proposé (50 points)	
Compréhension des tâches, les objectifs et l'exhaustivité et la cohérence de la réponse et Correspondance globale entre les exigences de TDR et la proposition	25
Qualité de l'approche proposée / méthodologie et du plan de travail proposé	25
Profil du candidat / Capacité technique (50 points)	
Pertinence du Profil et de l'expérience des consultants selon les qualifications requises	30
Les références et pertinence des travaux antérieurs	20
EVALUATION TECHNIQUE - Total des Points	100

8.2. Evaluation de l'offre financière (pondération de 20% de la note globale)

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) appréciée en fonction du prix Global et de la cohérence dans la décomposition du prix global recevra un **score financier (Sf)** de 100 points. Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 100 \times Om/F$$

Om : l'offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

8.3. Evaluation Finale de l'offre globale

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :

Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront ensuite combinés en un **score global (Sg)** par offre selon la répartition suivante :

St = 80% de la note globale

Sf = 20% de la note globale.

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission :

$$\text{Sg} = (\text{St} \times 80\%) + (\text{Sf} \times 20\%)$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.

9. Soumission

Cette consultation est ouverte bureaux d'études et de consulting ainsi qu'aux institutions de recherche.

Les soumissions doivent être envoyés exclusivement par courrier électronique (e-mail) l'adresse suivante : rabatbids@unicef.org, qui est la seule adresse e-mail acceptable. Les soumissions doivent être envoyées **au plus tard le 16 Février 2021 à 12h00 (GMT+1)**, dernier délai de réception des offres, en mentionnant dans l'objet du message « **OFFRE POUR CONSULTATION :LRPS-2021- 9164688 ELABORATION D'UN REFERENTIEL NATIONAL DE QUALITE POUR L'EDUCATION PRESCHOOLAIRE AU MAROC**», en spécifiant et différenciant (sur 2 envoies d'Email) l'offre financière de l'offre technique dans l'objet de l'email.

Les propositions reçues à une autre adresse électronique seront invalidées.

Toutes les propositions soumises par courrier électronique doivent être soumises sous forme de fichier PDF (Portable Document Format).

La **proposition technique** et la **proposition financière** doivent être **envoyées sous forme de fichiers séparés** et clairement indiquées dans le nom du fichier ; par exemple. « Proposition technique de la société ABC.pdf » ; « Proposition financière de la société ABC.pdf ». Aucune information sur les prix ne doit être fournie dans la proposition technique.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Toute question concernant cette consultation, (uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée à M. Jaouad El Madi via Email avec M. Benyounes MOH en copie aux adresses : jelmadi@unicef.org en copie bmoh@unicef.org

Ou via téléphone :

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, Bureau du Maroc

13 bis, Rue Jaafar Essadik, Agdal, Rabat-Maroc

Téléphone 212 537 67 56 96

Télécopie 212 537 67 56 97

10. Annexes

- **Annexe 1:** Personal History Form UN P 11